

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2022
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE										
Adresse	Pôle Social – 45 rue Aristide Briand 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE										
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)										
Intitulé de l'action	ACCES A LA CULTURE FAVORISE PAR L'IMPLICATION CITOYENNE										
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi										
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Entre janvier et décembre 2022										
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Centre municipal la Colline (Bois l'Abbé) Epicerie Solidaire (Bois l'Abbé) Théâtre Roger Lafaille (Centre-Ville)										
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : Familles, personnes isolées et seniors</p> <p>- Public effectivement touché : Familles, personnes isolées, jeunes et seniors</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 274 personnes, dont 81 hommes et 193 femmes, dont 114 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>8</td> </tr> </tbody> </table>			Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans	6	2	8
Age	Hommes	Femmes	Total								
0-5 ans	6	2	8								

	6-15 ans	18	19	37
	16-17 ans	1	0	1
	18-25 ans	0	2	2
	26-64 ans	15	34	49
	65 ans et plus	41	136	177
	Total	81	193	274
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs des actions ont été atteints au regard des indicateurs utilisés. En effet, la mise en place des sorties culturelles par le CCAS a permis d'encourager la mixité sociale et culturelle grâce notamment au partenariat mis en place avec le Centre municipal la Colline situé dans le quartier du Bois l'Abbé. De plus, les habitants ont pu se mobiliser autour d'un projet commun grâce à la mise en place de l'accompagnement du projet vacances qui s'est concrétiser par le séjour à Amiens au mois de mai. Enfin, les actions intergénérationnelles ont permis de renforcer les liens entre les jeunes et les seniors.</p>			
Difficultés rencontrées	<p>Les difficultés rencontrées sur les actions ont été de mobiliser le public sur le projet d'accompagnement au séjour malgré la communication mise en œuvre.</p>			
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	Non			
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p><u>Action n°1 : Organiser et proposer des sorties culturelles à moindre coût aux familles en difficulté du Bois l'Abbé</u></p> <p><u>Calendrier :</u></p> <p>26 janvier 2023 : Exposition Thierry Mugler 18 février 2023 : Musée Carnavalet 30 mars 2023 : Musée d'Histoire Naturelle 07 avril 2023 : Ciné-Opéra Cendrillon 29 avril 2023 : Opéra Garnier 02 mai 2023 : Domaine de Chantilly 13 juillet 2023 : Château de Breteuil 20 août 2023 : Journée à la mer à Berck 02 septembre 2022 : Exposition Machu Pichu 19 octobre 2022 : Musée des Arts et Métiers 28 octobre 2022 : Château de Monte Cristo 08 novembre 2022 : Osmothèque de Versailles 19 novembre 2022 : Lumière en scène 02 décembre 2022 : Marché de Noel à Janvry</p>			

Participation : 198 personnes dont 143 femmes et 55 hommes et dont 75 issues du quartier réglementaire
 Les participants ont pu accéder à la culture à travers les sorties proposées et ont pu créer du lien avec des personnes issues de leur quartier ou non. Cette action a pu également favoriser la mixité sociale.

Action n°2 : Accompagner un projet de vacances en faveur des familles et des personnes isolées du Bois l'Abbé

Lieu : Amiens

Date : du jeudi 26 mai au Dimanche 29 mai 2022

Participation : 26 personnes dont 17 femmes et 9 hommes et dont 14 personnes issues du quartier réglementaire

Ce séjour a permis aux personnes de se mobiliser et s'impliquer dans un projet commun. Cela a contribué également à créer du lien entre les habitants

Action n°3 : Organiser des actions intergénérationnelles entre les seniors du CCAS et les jeunes du service Jeunesse

1- Atelier cuisine

Lieu : Epicerie Solidaire (Bois l'Abbé)

Date : 11 mai 2022

2- Sortie Culturelle

Lieu : Panthéon

Date : 8 juin 2022

3- Atelier Quizz Musical

Lieu : Théâtre Roger Lafaille (Centre-Ville)

Date : 21 septembre 2022

4- Séjour intergénérationnel

Lieu : Ambleteuse (Côte d'Opale°)

Date : du 23 au 27 octobre 2022

Participation : 50 personnes dont 33 femmes et 17 hommes et dont 25 issues du quartier réglementaire

La mise en place de ces actions a permis de favoriser les échanges intergénérationnelles et sociaux au travers les activités ludiques et culturelles et qui s'est concrétisé par le séjour intergénérationnel à Ambleteuse.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels : /

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	5	0.17
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		

	Autres emplois aidés		
	Volontaires ou stagiaires indemnisés		
	Personnel mis à disposition "payante"		
	PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
	Bénévoles		
	Volontaires en service civique		
	Personnel mis à disposition « gratuite »		
Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés	<p>Un questionnaire d'évaluation a permis de faire le point sur les acquis et de jauger la satisfaction des participants aux actions. Il a été relevé le nombre de participants par action où ont été distinguées les catégories par âges, sexes et zones de résidence.</p>		
Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Oui pour les sorties culturelles et les séjours.</p> <p><u>Tarif séjour Amiens CCAS</u> Adulte : 129,50 € Enfant de 4 à 18 ans : 135,50 € Enfant moins de 4 ans : 133,50 €</p> <p><u>Tarif activités Amiens CMC</u> Adulte : 26,50 € Enfant de 4 à 18 ans : 21,00 € Enfant moins de 4 ans : 12,50 €</p> <p><u>Tarif séjour intergénérationnel Ambleteuse :</u> 359,80 € pour les personnes imposables 209,80 € pour les personnes non-imposables et pour les jeunes pouvant bénéficier de l'aide ANCV</p> <p>Le coût du séjour pour les jeunes est pris en charge par le CCAS.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Tarification pour les participants en fonction du type de sortie et du nombre de participants.</p>		

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Agent	Quote-Part salaire annuel
Référente évènementiel	6.66%
CESF (CMC)	4.73%
Agent du PRIJ	3.17%
Responsable du CCAS	2.74%
Agent d'accueil	2.43%

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Le budget final exécuté (54 600 €) est inférieur au budget prévisionnel (80 696 €) car le CCAS a modifié d'une part son mode de communication auprès des usagers et le coût des prestations sorties ont été moins élevées que prévu.

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (*Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables*)

Mise à disposition d'une salle à l'épicerie solidaire
Mise à disposition d'une salle du Théâtre Roger Lafaille

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Aucune.

Le 09 janvier 2023,

Jean-Pierre BARNAUD
Président du CCAS